



Déclaration de l'intersyndicale DRFIP 21 au titre du CSAL de la DRFIP 21 du 18 janvier 2024

Dijon, le jeudi 18 janvier 2024

L'intersyndicale SOLIDAIRES – CGT – CFTC – FO de la DRFIP 21 dénonce les suppressions d'emplois infligées, cette année encore, à la DRFIP 21.

Alors que d'autres directions locales obtiennent un solde d'emplois positif pour 2024, c'est-à-dire plus de créations d'emplois que de suppressions, ce n'est pas le cas en Côte d'Or.

Cette situation est injuste et incompréhensible pour les agents !

Les agents voient leur charge de travail augmenter d'année en année, impactés par les suppressions d'emplois incessantes depuis la création de la DRFIP21.

C'est pourquoi l'intersyndicale SOLIDAIRES – CGT – CFTC – FO de la DRFIP 21 ne participera pas non plus au CSAL emplois de Côte d'Or en seconde convocation du 18 janvier 2024, pour relayer la protestation et le « ras-le-bol » des agents de la DRFIP21.

L'intersyndicale SOLIDAIRES – CGT – CFTC – FO de la DRFIP 21